Les Mesneux

Octobre 2017
N° 63

Sommaire

Les nouveaux compteurs	2-3
Expo 14-18	3
Le site de la commune	4
Pavés à vendre	4
Arrêt sur image	5
Le fleurissement	6
La rentrée scolaire	7
Cessez-le-feu	7
Les conseils municipaux	8
A.S.C. Les Mesneux	9
A.S.C. musculation	10
Les mots croisés de Guy	9
Revue de presse	12
Remerciements	12
Petites annonces	12
Information	12
Evénements	12
Etat civil	12

Le mot du Maire

Après une période estivale, qui ne nous a pas toujours offert ses plus beaux rayons de soleil, chacune et chacun d'entre vous a repris ses occupations quotidiennes.

Ce bulletin de rentrée vous permettra de suivre l'actualité dans votre village, par les comptes rendus des conseils municipaux, par des données locales, ainsi que par des informations sur votre secteur associatif.

La rentrée scolaire s'est déroulée à effectif constant, dans de très bonnes conditions, et les enfants ont été accueillis par la même équipe enseignante.
Les activités périscolaires sont reconduites cette année avec une organisation semblable à celle de l'an passé.
Cependant, le gouvernement a ouvert la possibilité de modifier l'organisation des rythmes scolaires, en choisissant de rester à la semaine de 4,5 jours ou de passer à 4 jours. La communauté urbaine du grand Reims, qui a la compétence scolaire et périscolaire, a adressé un questionnaire aux parents afin de recueillir leur choix en vue de la rentrée prochaine ; elle sollicite également l'avis de vos élus.

Septembre a été aussi la rentrée des associations avec la reprise de toutes les activités sportives, dont le programme intégrant les nouvelles sections a été distribué dans chaque foyer. Le comité des fêtes et la commission locale d'embellissement et de fleurissement (CLEF) participent toute l'année à l'animation de notre village ; les bénévoles, qui souhaitent y consacrer un peu de temps, seront les bienvenus au sein de ces associations.

Vous découvrirez, également, toutes les précisions sur le compteur communicant Linky, ce nouveau compteur électrique qui vous permettra d'être facturés selon votre consommation réelle.

Bonne lecture

Anny DESSOY

Commission sociale communale

Cette commission a été créée afin de permettre aux habitants d'accéder à une information sur le panel de l'offre sociale et sanitaire de notre secteur.

Il s'agit d'un service d'accompagnement, chargé – en toute confidentialité – d'accueillir, d'écouter, de renseigner, d'orienter les personnes qui en éprouveront le besoin.

Dates des permanences :

Mardi 10 octobre : 18 h à 19 h, samedi 21 octobre : 11 h à 12 h
Mardi 7 novembre : 18 h à 19 h, samedi 18 novembre : 11 h à 12 h
Mardi 6 décembre : 18 h à 19 h, samedi 16 décembre : 11 h à 12 h

Les nouveaux compteurs électriques LINKY

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit le déploiement sur le territoire national de compteurs communicants permettant le relevé à distance des index de consommation d'électricité, et leur transmission journalière aux fournisseurs d'énergie.

Ainsi depuis décembre 2015 les compteurs Linky sont déployés sur la France par ENEDIS (Ex ERDF). L'objectif est de remplacer 90 % des anciens compteurs dans 35 millions de foyers en France d'ici 2021.

Linky est la nouvelle génération de compteurs d'Enedis. C'est un compteur communicant, ceci signifie qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien.

Figure 1 : Comparaison des tailles du compteur Linky et des compteurs actuels

- Le nouveau compteur prend la place de l'ancien
- Comme les compteurs actuels, le compteur Linky n'enregistre que la consommation globale du foyer en kWh

➪ **<u>Comment fonctionne le compteur Linky</u> ?**

Il utilise la technologie CPL (Courants Porteurs en Ligne) pour communiquer. Pour ce faire, il superpose au signal électrique (de fréquence 50 Hz) un autre signal d'une plus haute fréquence (63 et 74 kHz) qui permet de transmettre les informations du compteur (notamment les données de consommation). Cela permet d'utiliser les câbles électriques déjà existants pour communiquer sans pour autant dégrader la qualité du signal électrique. Par ailleurs, le compteur Linky utilise le CPL pendant seulement quelques secondes par jour.

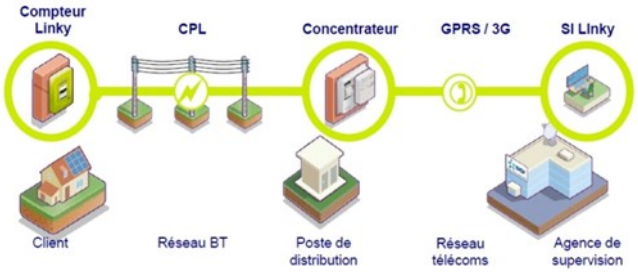

Figure 3 : Illustration du fonctionnement du réseau de télé-relève d'Enedis

- Le signal circule dans les câbles du réseau électrique basse tension, jusqu'au poste de distribution du quartier où est logé le concentrateur, en se superposant au courant électrique.
- La collecte des données se fait une fois par jour. Le système vérifie périodiquement si le réseau électrique est correctement alimenté avec l'envoi d'un signal dont la durée d'émission est de l'ordre de quelques millisecondes.
- Le concentrateur agrège les données d'un groupe de compteurs et les transmet, par GPRS (General Packet Radio Service), au Système d'Information Centralisé. Le système utilise le réseau de télécommunication existant.

➪ **<u>Que permet ce compteur communiquant</u> ?**

- Le relevé de consommation se fait à distance sans dérangement
- L'adaptation de la puissance du compteur se fait à distance
- Il permet de connaître facilement sa consommation (quotidienne) et agir pour la maîtriser

➪ **<u>Cette technologie est-elle dangereuse pour la santé</u> ?**

L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a mené une expertise visant à évaluer l'exposition de la population aux champs électromagnétiques émis par ces dispositifs et les effets sanitaires potentiels associés. Dans l'avis qu'elle a publié fin 2016, l'Agence conclut à une faible probabilité que l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les compteurs communicants, dans la configuration de déploiement actuelle, engendre des effets sanitaires à court ou long terme. Elle appelle cependant les opérateurs impliqués dans le déploiement de ces nouvelles technologies à fournir une information claire et facilement compréhensible aux usagers quant à leurs modalités de fonctionnement.

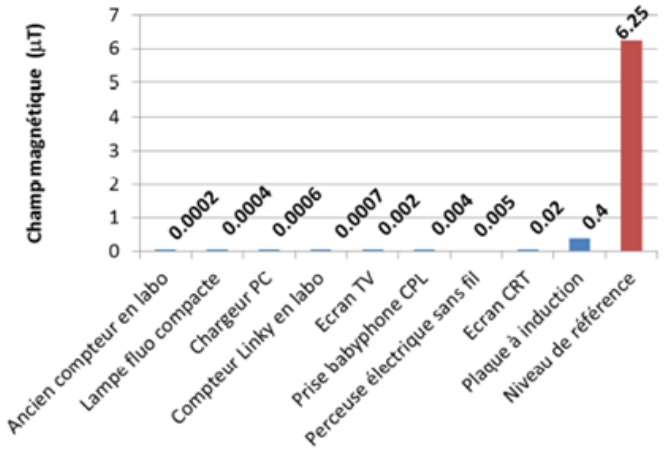

Figure 3 : Comparaison des niveaux de champ magnétique mesurés à 30 cm de différents équipements dans la bande de fréquences 30-95 kHz contenant la bande de fréquence Linky

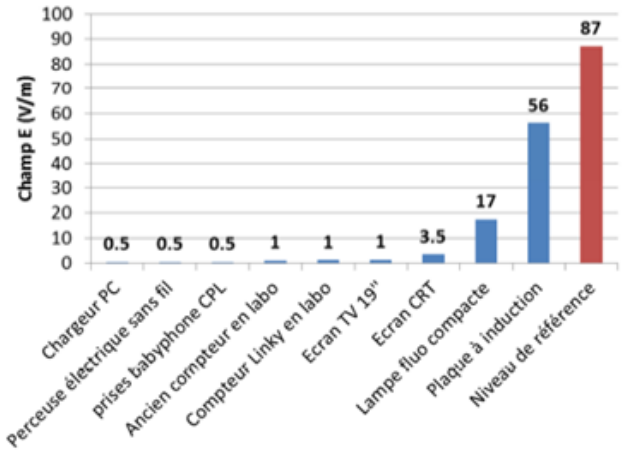

Figure 4 : Comparaison des niveaux de champ électriques à 30 cm de différents équipements mesurés dans la bande 1,2 kHz-100 kHz.

Ces résultats montrent que les compteurs Linky créent une exposition en champ électrique et en champ magnétique comparable à d'autres équipements électriques du quotidien.

⇨ Ce système est-il intrusif ?

La CNIL a été consultée sur la conformité à la loi Informatique et Libertés d'un enregistrement dans le compteur de la courbe de charge* des abonnés. Dans cette configuration, cette donnée ne quitte pas le domicile de l'abonné (enregistrement en local). Elle ne peut pas être transmise à des tiers (par exemple les fournisseurs d'énergie ou les sociétés commerciales proposant des travaux d'isolation ou de pose de fenêtres) sans le consentement des abonnés. Cet enregistrement en local, qui s'inscrit dans la réflexion actuelle sur la transition énergétique, permettrait aux usagers de disposer à tout moment d'un historique de leurs consommations pour les aider à mieux maîtriser leur consommation d'énergie. A la veille du déploiement des compteurs LINKY, la CNIL considère acceptable et suffisamment protectrice une conservation limitée de la courbe de charge à l'intérieur du compteur, sans remontée vers le gestionnaire.

** La courbe de charge est une nouvelle fonctionnalité offerte par les compteurs communicants qui permet d'avoir une connaissance plus précise de la consommation des ménages afin de leur fournir de nouveaux services (bilan énergétique, par exemple) sous réserve de leur accord. Cette courbe de charge est constituée d'un relevé, à intervalles réguliers (le pas de mesure), de la consommation électrique de l'abonné.*

⇨ Quand les compteurs Linky seront-ils installés aux Mesneux ?

Le déploiement est en cours (pour connaître la date de déploiement consultez le site : https://espace-client-particuliers.enedis.fr/web/espace-particuliers/carte-de-deploiement).
La pose est gratuite et est réalisée par une entreprise mandatée dont le nom est précisé sur un courrier adressé au client à J-45 et J -30.

Références :

http://www.enedis.fr/actualites/tout-savoir-sur-le-compteur-communicant-linky
https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/2016-05-30_Rapport_technique_compteur_vdef2.pdf
https://www.anses.fr/fr/content/compteurs-communicants-de-nouvelles-donn%C3%A9es-qui-ne-remettent-pas-en-cause-les-conclusions-de

BG

EXPO 14-18

La commune de Les Mesneux envisage d'organiser au printemps ou en automne 2018 une exposition ayant pour thème la guerre 14-18 aux Mesneux.
Que vous ayez ou non des connaissances historiques, si vous avez envie de participer à la mise en place de cet événement, n'hésitez pas à donner vos coordonnées à la mairie (par téléphone au 03 26 36 55 98 ou par mail à l'adresse suivante : lesmesneux@wanadoo.fr).

Une première réunion d'installation aura lieu, en octobre ou en novembre, en fonction du nombre de bénévoles.

Site internet de la commune

Sur la période allant de janvier 2015 au 27 septembre 2017, on a compté 20571 visites.
La durée moyenne d'une visite est de 1 min 30 s.
La fréquentation a baissé en février 2017 mais s'est stabilisée depuis.

http://mairie-lesmesneux.fr

Date 2017	Visiteurs	Durée moyenne
Janv.	883	1 min 43 s
Fév.	449	1 min 33 s
Mars	440	2 min 10 s
Avril	338	1 min 59 s
Mai	498	1 min 45 s
Juin	416	1 min 35 s
Juil.	356	2 min 7 s
Août	345	1 min 40 s
Sept.	424	2 min 43 s

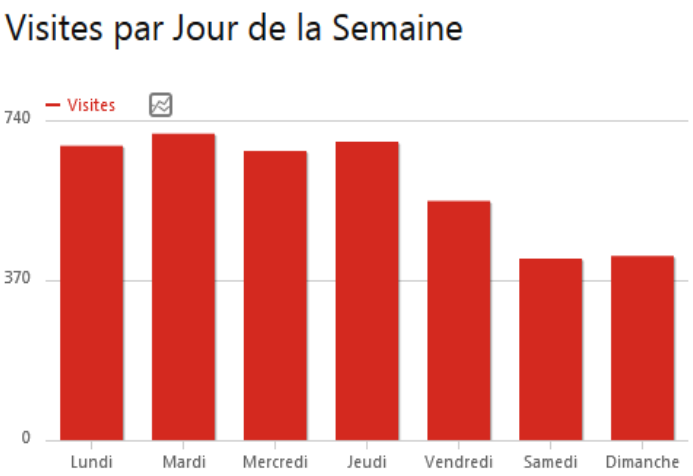

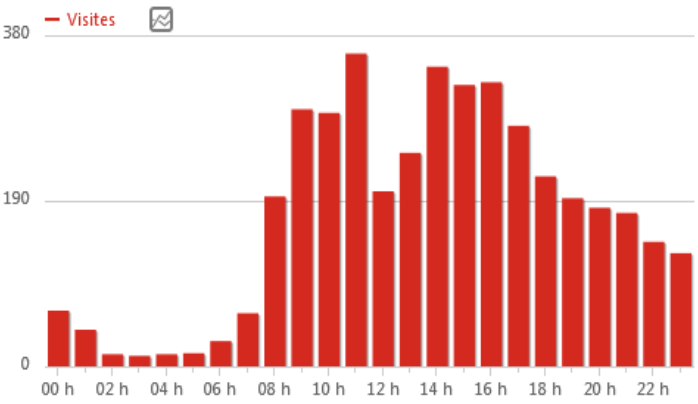

Vente de pavés béton

Des pavés béton sont disponibles à la vente

Dimensions : L 29,50 x l 17,50 x h 10 cm

Coloris : rose

Prix : 5 € le m²

S'adresser à la mairie :
03 26 36 55 98,
lesmesneux@wanadoo.fr

Arrêt sur image… la commune

Concours du fleurissement, le jury

Cérémonie de la fête nationale au monument aux morts

Le barbecue républicain

L'animation vélo à la Croisette… une bande de passionnés

La rando « sur les pas de Jacky »

Les bénévoles de la rando

Le fleurissement

Traditionnellement en début d'automne, la présidente de la CLEF (Commission Locale d'Embellissement de Fleurissement) Aline BAUDOU, réunit les bénévoles qui ont œuvré au fleurissement de la commune pour les remercier et exposer les projets pour l'année suivante. Cette année encore, les massifs et jardinières ont été magnifiques malgré les difficultés d'entretien liées à la météo : chaleur et restrictions d'arrosages. De nombreux habitants et visiteurs lors de leurs passages, ont félicité tous les acteurs de l'embellissement du village. Cette année encore, Les Mesneux a été récompensé dans le cadre du Concours 2017 des Villes et Villages Fleuris et des Maisons Fleuries en obtenant le premier prix parmi les communes de 301 à 1000 habitants du Secteur Champagne-Vesle). Les habitants ne sont pas en reste dans la réussite du fleurissement puisque quatre maisons ont été classées :

- 1ère Catégorie : Maison avec grand jardin (+500m²)
  - ▶2ème M. Claude ROYER
  - ▶5ème M. Francis BOUGY
- 2ème Catégorie : Maison avec petit jardin (- 500 m²)
  - ▶5ème Mme Monique VALLIET
- 3ème catégorie : Maison avec balcon, fenêtre ou décor sur voie publique
  - ▶3ème Mme Claudette JUPPIN

Ces lauréats ont été ensuite récompensés, dans le cadre du concours des maisons fleuries organisé par la CLEF, par un bon d'achat de fleurs remis par Anny DESSOY, maire de la commune.
Le pot de l'amitié est venu ensuite clôturer cet agréable moment.

Les bénévoles, cru 2017 de la commssion

La rentrée scolaire aux Mesneux

Pour cette rentrée scolaire 2017/2018, 174 écoliers et écolières ont retrouvé le chemin de l'école selon la répartition des classes suivante :

- Ville-Dommange
  - 21 petites sections avec M. Lebeau
  - 24 moyennes sections avec Mme Flamant
  - 20 grandes sections avec Mme Mordacque
- Sacy
  - 14 CP et 7 CE1 avec Mme Ruaux
  - 13 CP et 9 CE1 avec Mme Rouet
- Les Mesneux
  - 15 CE1 et 6 CE2 avec Mme Clément
- Ecueil
  - 7 CE2 et 16 CM1 avec Mme Guénin
- Les Mesneux
  - 22 CM2 avec Mme Trisson

Les effectifs sont stables puisqu'ils étaient de 176 enfants pour l'année scolaire 2016/2017. La répartition par village est la suivante : 29 enfants d'Ecueil, 64 de Les Mesneux, 29 de Sacy, 32 de Ville-Dommange et 20 en dérogation scolaire.

Cette année, un service de restauration scolaire a été ouvert pour les enfants de l'école maternelle, à la salle des fêtes de Ville-Dommange. Les petits bénéficient maintenant d'un mobilier adapté et évitent les transports pendant midi. Quant aux élèves des écoles élémentaires ils continuent à venir déjeuner dans la salle polyvalente de Les Mesneux.

En ce qui concerne l'organisation des rythmes scolaires, le conseil municipal est favorable à revenir à la semaine de 4 jours. En effet, la réforme Peillon mise en place n'a pas permis aux enfants de voir leurs journées et leurs semaines s'alléger, bien au contraire.

De plus, cette réforme est génératrice d'inégalités puisque les communes rurales, comme la nôtre, sont désavantagées car elles n'ont pas les infrastructures sportives ou culturelles nécessaires, à une bonne organisation d'activités périscolaires de qualité.

Cessez-le-feu !

Le brûlage des déchets verts dans les jardins des lieux d'habitation est la cause de nuisances importantes. Outre le risque d'incendie et la gêne occasionnée par les odeurs, les feux de jardins sont la source de pollutions par l'émission d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes.
D'autres déchets de plastiques ou bois peints viennent parfois s'ajouter et aggraver cette pollution.
C'est pourquoi…**le brûlage des déchets verts de jardins est INTERDIT !**

Arrêté préfectoral du 28 avril 2014. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les conseils municipaux

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus en mairie ou sur le site

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 30 juin 2017

►Elections des délégués aux élections sénatoriales du 24 septembre :
Le Conseil élit 3 délégués : Mme Dessoy Anny, M. Gourdier Bertrand, M. Arzillier Michel ;
et 3 suppléants : M. Gillet Jean-Pierre, Mme Moindjie Valérie, M. Baudou Jérémie.

►Communauté urbaine :
Compte-rendu du conseil communautaire du 29 juin ; lecture de l'intervention de Mme le Maire à propos du projet de regroupement scolaire à Ecueil.

►Rapports des commissions :
- Vie locale : achat d'une crèche lumineuse.
- Sociale : un courrier a été adressé aux personnes de plus de 75 ans recensées et concernées par le plan canicule.
- Communication : distribution prochaine du bulletin municipal.

►Questions diverses :

- ASC : l'activité Gymnastique est déplacée du jeudi au mardi.

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 4 septembre 2017

►Délibérations 2017 :
- n° 21 : avis sur l'arrêt de projet du PLU.
- n° 22 : prêt à moyen terme.
- n° 23 : achat de sel de déneigement.

►Avis sur l'arrêt de projet du PLU :
Avis favorable du Conseil. La communauté urbaine consulte actuellement les personnes publiques associées.
Après l'enquête publique le vote sur l'adoption du PLU aura lieu en 2018.

►Remboursement de l'emprunt Crédit Agricole :
En raison du retard dans la vente des terrains des futurs lotissements, le CA a accordé un délai d'un an pour le remboursement de l'emprunt.

►Achat de sel de déneigement :
Adhésion au groupement de commande proposé par le Grand Reims.

►Suppléant au Conseil communautaire :
Jean-Pierre Gillet, 1er adjoint, est nommé suppléant.

►Mise en accessibilité des bâtiments communaux :
Les demandes de subventions ont reçu un avis favorable. Les devis ont été retenus. Les travaux des sanitaires de la salle des fêtes seront exécutés pendant les vacances scolaires, début 2018.

►Conseil d'administration de l'Association Sportive et Culturelle :
Guy Leclerc est désigné représentant du Conseil municipal au sein du CA de l'ASC.

►Rapports des commissions :
- Vie locale : réunion le 13 septembre.
- Communication : réunion le 21 septembre.

►Questions diverses :
- Point sur la rentrée scolaire ; il y a désormais une cantine à la maternelle de Villedommange.
- Un projet d'agrandissement de l'école des Mesneux est en cours d'élaboration par la CU du Grand Reims.

A.S.C. Les Mesneux

Lors de son Assemblée générale, le 1er septembre dernier, l'ASC a renouvelé son Conseil d'administration en intégrant les animateurs et correspondants des nouvelles sections : *atelier couture, sorties théâtre, vélo*.

Le CA à son tour a élu un nouveau Bureau (pour 2 ans) :

- *Président* : Serge Durdux
- *Vice-président* : Régis Dessoy
- *Trésorier* : Jean-Louis Marichal
- *Trésorière adjointe* : Marie-France Marichal
- *Secrétaire* : Guy Leclerc
- *Secrétaire adjointe* : Céline Pirard

La passation de pouvoir

Le changement de président était indispensable en raison du départ de Dominique Patigny pour des latitudes (paraît-il) plus ensoleillées, après 28 années de présidence du Tennis de Table et 20 de présidence de l'ASC (de 1993 à 1995 et sans interruption de 1999 à 2017).

Durant son mandat, l'ASC est passée d'une centaine d'adhérents, répartis dans 6 sections, à un record de 277 adhérents en 2016, dans 12 sections.

La section Tennis de Table, quant à elle, a côtoyé les grands clubs de la région (niveau Régional 2 chez les adultes) et a même envoyé plusieurs jeunes au niveau national en individuel, tout en remportant 3 années de suite le titre de meilleur club du département.

Le Président a d'ailleurs reçu récemment la médaille d'or FFTT du mérite régional !

GL

A.S.C. musculation

Comme annoncé à la rentrée, l'ASC est en mesure aujourd'hui de vous proposer l'ouverture de la (très complète) salle de musculation de la Croisette dans la journée.

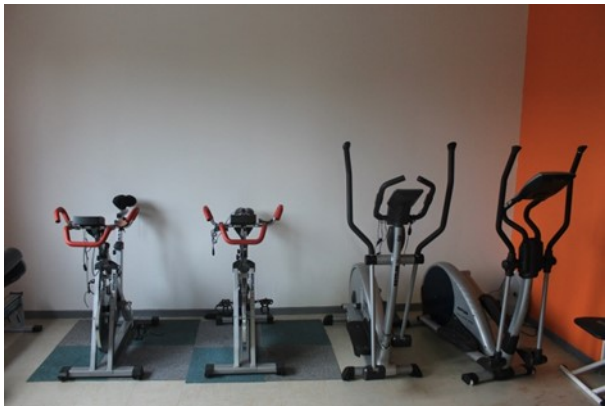

Deux bénévoles, en alternance, sont prêts à vous y accueillir, à partir du 17 octobre :

- le mardi de 9 h à 11 h* ;
- le mercredi de 14 h à 16 h* ;
- le vendredi de 9 h à 11 h*.

Ils vous transmettront les nécessaires consignes de fonctionnement et vous donneront d'utiles conseils.

Prévoyez dès maintenant un certificat médical d'aptitude à cette pratique, ainsi qu'une tenue adaptée (en particulier des chaussures de sport propres réservées à cet usage) ; il vous faudra également une serviette… et de l'eau !

* Ces horaires sont éventuellement modifiables en fonction des demandes.

La salle est également ouverte le lundi, le mercredi et le vendredi de 18 h 30 à 20

GL

Les mots croisés de Guy

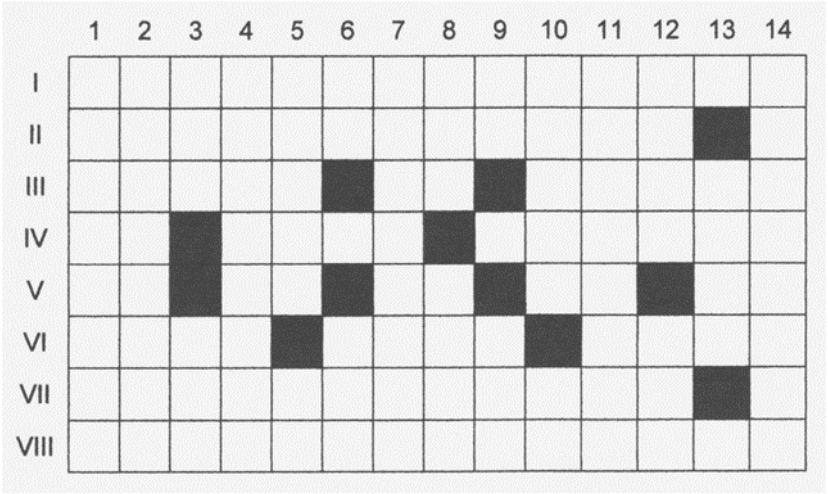

Verticalement :

1- Utilisés lors du I.
2- Tournera la tête.
3- Indien – Ecorce de chêne moulue.
4- Région de Chine.
5- Manipulateur (abréviation) – Donc appris.
6- 576 m – Organisme international.
7- Côtoie Renart.
8- XXI^{èmes} JO d'hiver à Vancouver – Aliment japonais.
9- Rapport – Résurgence de la CFT.
10- Ecrivain indien – c-à-d.
11- Se pose.
12- Rivière d'Afrique – Dérivé instable du benzène.
13- Devant le 8, par exemple.
14- Il y en a aussi au I.

Horizontalement :

I- Evénement centennal (2 mots).
II- Tremble mais ne rompt pas.
III- Arrive – Ancien – Etat d'Océanie.
IV- Sur une lettre – Prénom – Ennuient.
V- Parti – Prêtresse d'Héra – Constructeur – Sur des camions baltes – Négation.
VI- Montagne de Grèce – Oseille – Aussi.
VII- Passage.
VIII- Saignantes.

Solution de la grille du n°62

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
I	L	A	N	C	E	U	R	D	A	L	E	R	T	E
II	I	C	A	R	E	■	I	O	■	O	■	U	H	T
III	B	A	G	A	R	R	E	■	Q	U	I	N	O	A
IV	E	D	U	Q	U	A	■	L	U	■	C	E	N	T
V	R	I	E	U	■	T	R	A	I	T	E	■	I	I
VI	T	E	R	E	S	A	■	O	T	E	■	C	E	S
VII	E	N	E	R	G	I	E	S	O	L	A	I	R	E

Les jeux du jeudi

Une partie de belote, de tarot ou de scrabble, ou tout autre jeu de société, ça vous dit ?
Alors vous pouvez venir nous retrouver le jeudi après-midi, à la salle des fêtes de Les Mesneux, où Dominique S. et le comité des fêtes seront heureux de vous accueillir.

Café et gâteaux sont aussi de la partie !

La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :
03 26 36 55 98

TÉLÉCOPIE :
03 26 50 20 90

Réception du public :
Lundi-mardi-mercredi
jeudi-vendredi
de 14 h à 18 h

Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 17 h à 19 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Des informations ponctuelles se trouvent sur le site de la commune.

Adresse du site :
http://mairie-lesmesneux.fr

Adresses utiles :
asclesmesneux.free.fr
www.sycomore51.fr
www.grandreims.fr

Revue de presse 2017

Les Mesneux, restriction des usages de l'eau, l'Union, 4 juin
Le maraîcher des Mesneux tente l'ouverture le dimanche, l'Union, 31 août
A pas de loup dans l'univers de Jacques Baudou, l'Union, 24 juillet
Les Mesneux, 15ème randonnée « sur les pas de Jacky» , l'Union, 2 septembre
Les Mesneux, 171 participants à la randonnée, l'Union, 9 septembre

Remerciements

Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles de la commune qui ont participé à la réussite de cette journée.

Petite annonce

Formation assistante comptable, 38 d'expérience en cabinet,
gestion de comptabilité d'entreprises (agricoles, viticoles, commerçants et professions libérales),
cherche emploi en CDD : 2 à 4 mois ou temps partiel : 20 à 25 heures hebdomadaires (après-midi).

Mme MORIN Michelle, 2 rue des Moyères LES MESNEUX
Tél (après-midi) 03 26 36 63 82, michellemorin51@gmail.com

Information

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Les agents de l'entreprise **LS SERVICES** prestataire d'Enedis-GRDF seront présents sur la commune pour la collecte des relevés des compteurs d'électricité

les **26 et 27 octobre 2017**

Evénements

Samedi 14 octobre, le comité des fêtes organise un LOTO
Samedi 11 novembre, cérémonie au monument aux morts, RV à11 h 30
Dimanche 19 novembre : repas des anciens
Dimanche 10 décembre : Noël des enfants

Offices à l'église des Mesneux :
Téléphoner au 09 64 37 71 86 ou consulter le site de la paroisse Saint Pierre
http://paroisse.tinqueux.pagesperso-orange.fr

État civil

Naissances :
TOUPANCE Solène, le 29 juillet 2017

Décès :
Brigitte GUILLAUME née MONCEAU, le 13 septembre 2017